

Les crédits

graves pour ce qui concerne le fonctionnement de la Chambre, j'espère que nous pourrions en revenir bientôt à la discussion du sujet de la motion. Si, monsieur le Président, vous prenez les rappels au Règlement en délibéré, il devrait être entendu que votre décision n'aurait pas pour effet de déclarer la motion totalement irrecevable et d'empêcher la poursuite du débat aujourd'hui, mais plutôt que le leader du NPD à la Chambre apportera les modifications qui s'imposent au vu de votre décision. Ce n'est pas ce que j'anticipe spécialement, mais de toute façon le débat peut se poursuivre. Au Parti libéral nous avons des choses importantes à dire au sujet de l'environnement, et nous espérons que quelle que soit la décision que vous rendrez sur ces rappels au Règlement, elle n'aura pas pour effet d'écarter la motion pour que nous passions à autre chose.

M. le vice-président: Je remercie les députés. Je ne pense pas que telle ait été l'intention du leader adjoint du gouvernement à la Chambre quand il a fait cette proposition ce matin. Nous entamons immédiatement le débat par la députée de Saanich—les Îles-du-Golfe.

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golf): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je m'adresse à la Chambre aujourd'hui en cette Semaine de l'environnement. Il est regrettable que le débat ait été retardé à tel point que les écoliers qui étaient ici pour observer nos travaux, aient dû nous quitter.

Le gouvernement a souscrit aux recommandations de la Commission Brundtland. Il semble, cependant, vouloir s'en tenir à de belles paroles sans procéder aux changements importants nécessaires. Des mesures fermes s'imposent sur le plan politique. La motion dont nous sommes saisis est une humble tentative pour déclencher le processus en question.

Hier, à la Chambre, le premier ministre a répondu à une question du député de Thunder Bay—Atikokan sur les décisions économiques et sur l'évaluation des répercussions écologiques qui en découlent. En juin 1988, le premier ministre a déclaré que son gouvernement avait établi des mécanismes, afin de s'assurer que les décisions économiques tiennent compte des répercussions écologiques. On lui a demandé si les compressions à VIA Rail avaient été examinées dans ce contexte. Le premier ministre a été très concis; il a répondu «non». Le début de cette motion porte sur la nécessité de procéder à une évaluation environnementale. Alors que j'interviens aujourd'hui à la Chambre, je tiens à dire à nos vis-à-vis qu'ils doivent changer complètement leur attitude quant aux mesures qui s'imposent, si nous voulons procéder aux modifications voulues et résoudre les véritables problèmes écologiques auxquels notre pays doit faire face.

Un autre exemple du type de contradictions qui abondent dans la politique du gouvernement, réside dans le fait que le gouvernement verse encore nos deniers publics aux sociétés pétrolières. Ainsi, en Alberta, on a prévu 1 milliard de dollars pour le champ pétrolier Hibernia, 650 millions de dollars pour l'usine de valorisation des sables bitumineux OSLO et 325 millions de dollars pour l'usine de valorisation du pétrole lourd de Lloydminster. Tout cela au moment même où on ne cesse de nous répéter qu'il faut réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles et que les effets du réchauffement du globe sont si extrêmes que c'est l'humanité tout entière qui est menacée.

• (1140)

De même, on sabre dans des mesures d'économie d'énergie et les programmes d'énergies de remplacement. Les crédits consacrés aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables sont passés de 400 millions de dollars par année en 1980 et 1984 à un maigre 49 millions de dollars par année pour 1989-1990. Cette dernière somme est tirée des prévisions budgétaires qui ont été communiqués à la séance d'information qui a suivi le Budget.

Lorsqu'il s'agit d'évaluation environnementale, il faut également tenir compte de la politique globale du gouvernement. Pourquoi le gouvernement donne-t-il de l'argent à un élément du secteur énergétique d'une part et abandonne-t-il d'autre part, les économies d'énergie et les sources d'énergie renouvelable si essentielles, afin d'avoir de véritables choix?

Les données qui nous ont été communiquées au sujet des répercussions du réchauffement de la planète sont des plus effrayantes. Au comité de l'environnement, nous avons entendu des rapports de Jim McNeill, ancien directeur général de la commission Brundtland. Il a parlé en termes prenants du témoignage du président des Maldives qu'il a entendu à la commission Brundtland. Si le réchauffement de la planète se poursuit au même rythme, ce pays, dont l'altitude n'est que de 1,5 mètre c'est-à-dire environ 5 pieds, sera complètement submergé dans 40 ou 60 ans.

Quand on y réfléchit et qu'on voit le gouvernement continuer à se servir des impôts que nous payons pour financer l'exploitation des combustibles fossiles, on se demande à quoi tout cela rime. Le réchauffement de la terre causera un phénomène sans précédent, soit l'apparition d'un nombre incroyable de réfugiés environnementaux. Des millions et des millions de personnes chercheront refuge dans les pays à haute altitude, car les océans auront submergé leurs terres natales.